

DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNÉE AUX SENIORS NOGENTAIS

Quelles conditions ?

Etre âgé de 65 ans révolus.

Etre en situation de handicap (invalidité).

Quels documents fournir lors du retrait de colis ?

Pour les personnes de plus de 65 ans : un titre d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les personnes en situation de handicap : un titre d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois + la carte mobilité inclusion mention invalidité (à noter que les cartes mobilité inclusion stationnement et priorité ne sont pas acceptées).

La procuration de retrait : une seule personne par famille acceptée avec procuration (verso du tract disponible à la résidence « le Coteau des Coquelicots » ou à imprimer sur le site de la ville).

MARCHÉ COUVERT

9H30-12H30 / 14H-17H00

A > C = MARDI 16 DÉCEMBRE

D > L = MERCREDI 17 DÉCEMBRE

M > Z = JEUDI 18 DÉCEMBRE

Coupon réponse "Colis de fin d'année" (un par foyer) à retourner **avant le 21 novembre 2025** à la Résidence Autonomie "Le Coteau des Coquelicots", située au 30 avenue Saint-Exupéry à Nogent-sur-Oise

Nom (première personne) : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Cocher la case correspondante : ☐ Plus de 65 ans ☐ Moins de 65 ans en situation de handicap

Nom (deuxième personne) : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____